

« Servir nos assos adhérentes et servir les salariés mis à disposition, dans un projet politique d'ensemble, constitue bien le défi que nous essayons de relever chaque jour... »

Pascal Petit, Président du GEAI29, extrait du rapport moral

En 2022, le GEAI a reçu 33 sollicitations d'associations pour de l'emploi partagé.

Et pour la première fois, nous avons réuni les salariés du GEAI pour une journée d'interconnaissance et de formation. C'était le 26 septembre à Brasparts !



## LES ADHERENTS EN 2022 : DEPARTEMENTAUX ET INTERSECTORIELS !

### Ils sont restés adhérents en 2022

- L'espace associatif Cornouaille,
- ALMA 29&56,
- ADESS Pays de Brest
- Coworkpic
- Luska'
- Yoga en Landerneau
- Strollad Bro Landi
- Action Services Douarnenez
- CIVAM29
- CIAP
- l'Atelier du Carhaix d'Arts
- Goupil – ERE
- Les Epicerie solidaires en réseau
- Le Centre social des Abeilles

Quimper



- la Maison Pour Tous de Pont L'Abbé
- Le CSE de la Fondation Massé Trévidy
- l'AD29 de l'OCCE (coopératives scolaires),
- Quimper escalade – les GDO
- Le RESAM
- Kan Ar Mor
- La fondation Ildys

### Ils nous ont rejoint en 2022

- Sport Pour Tous Quimper
- L'Association de Formation pour le Partenariat de Soins
- L'ADESS du Pays de Brest
- Balles à fond



Fanny Allais-Kerrien (RESAM, vice-Présidente du GEAI), Karine Vaillant (Mouvement associatif Bretagne), Delphine Le Doze (Espace associatif, Trésorière du GEAI), Cécile Cormery et Sarah Villart (directrice et assistante RH), Pascal Petit (Espace associatif, Président du GEAI)

## Une année atypique avec un turn-over important



L'équipe a géré 20 fins de mise à disposition pour seulement 8 débuts de mises à disposition. Ces mouvements ont généré un temps de travail RH conséquent, tout en diminuant l'activité économique. L'analyse de ces mouvements n'inquiète pas le modèle du GEAI, ils sont le fruit de conjonctures et situations individuelles particulières cette année.

En 2022, les relations contractuelles au GEAI c'est :

- 40 contrats de travail et avenants
- 36 conventions de mises à disposition et avenants
- 3 documents tripartites de passation de contrat
- 3 ruptures conventionnelles et 2 démissions

Poursuite de notre politique volontariste de formation : 12 salariés ont participé à 288 heures de formation.

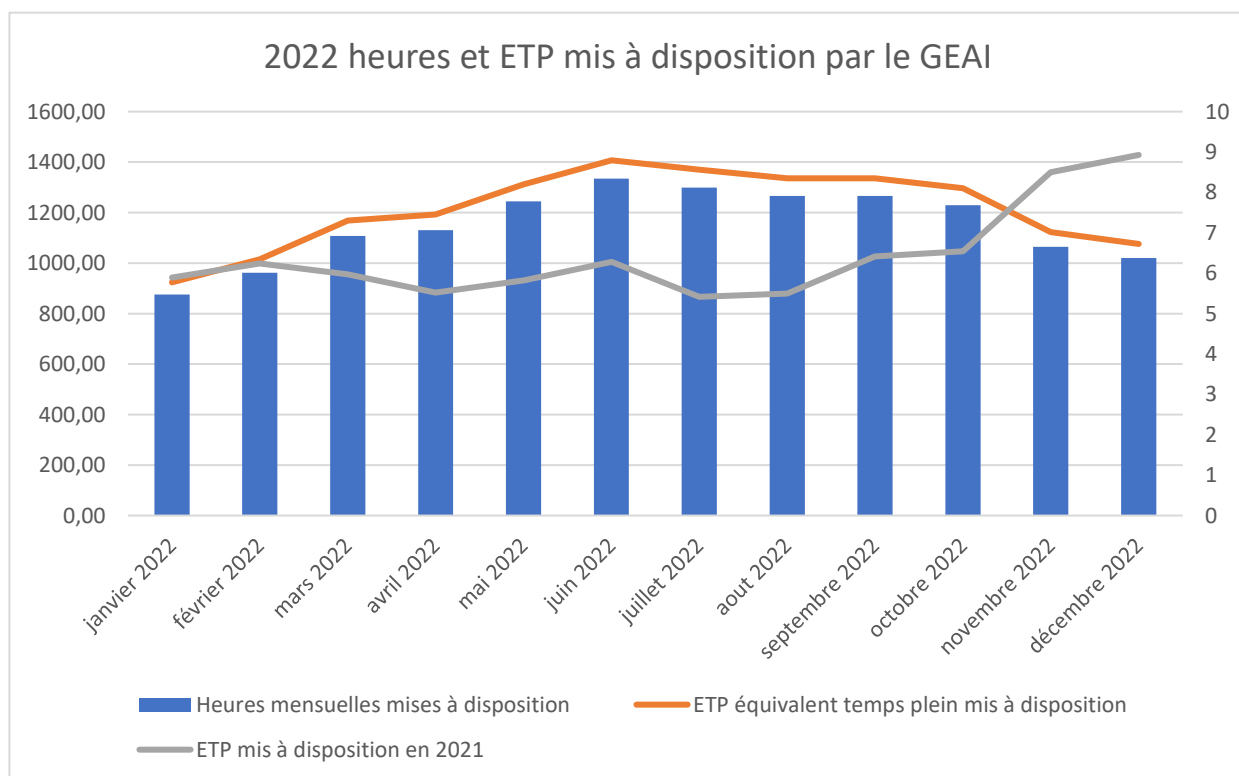
### Voici le tableau des mises à dispositions sur l'année.

23 salariés ont travaillé au GEAI en 2022.

- Dont 3 hommes,
- Dont 4 salariés de plus de 55 ans,
- Dont 2 salariés avec une reconnaissance travailleur handicapé.

Nous terminons 2022 avec 16 salariés :

- 2 permanentes pour 1 ETP,
- 6,7 ETP mis à disposition (7,6 ETP en moyenne sur l'année).



## Communiquer, Témoigner, partager, essayer

En 2022, le GEAI29 est entré au comité d'appui au DLA, Dispositif Local d'Accompagnement.

Le GEAI29 adhère aux 3 pôles ESS du Finistère : Pays de Morlaix, Pays de Brest et Cornouaille et nous avons co-organisé le mois de l'ESS sur le Pays de Brest, à l'occasion de la soirée « travailler autrement ».



A l'occasion de la 4eme conférence régionale de l'ESS le 24 novembre à Rostrenen, le GEAI29 a co-animé un atelier « **Coopérer pour l'emploi, la réussite des groupements d'employeurs** ».



A l'invitation de l'APEC et de UNIFORMATION! Nous avons présenté les opportunités d'emploi dans l'ESS le 22 novembre. 80 participants à l'écoute !



## Appel à Manifestation d'Intérêt national : AMI GE

Nous avons été lauréat de cet appel à projet du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, avec un financement qui nous permettra de mobiliser dans les 2 années qui viennent, notre expertise et nos partenaires opérationnels et financiers pour :

- **Se redéployer sur le Pays de Brest et contribuer à des emplois associatifs de qualité ;**
- **expérimenter à l'échelle intercommunale pour identifier les bonnes pratiques mais aussi les freins à la mutualisation des métiers de l'animation entre associations et collectivités, et co-construire des emplois partagés.**

Sur l'axe 1, l'année 2022 a été surtout employée à chercher des partenariats et les outils de mutualisation de locaux et d'une salariée pour renforcer l'équipe.

Sur l'axe 2, un petit groupe d'acteurs (État, Céméa, Uniformation) a été animé pour identifier des leviers et un territoire où expérimenter.

## FINANCES 2022

La facturation des mises à disposition aux adhérents et leur cotisation annuelle couvrent pour la première fois l'ensemble des coûts de fonctionnement de la structure. L'exercice budgétaire termine avec un excédent de 18451€.

2018 : 72%    2019 : 75%    2020 : 81%    2021 : 97%    **2022 : 102%**

Les travaux d'analyse financière menés en 2021 ont abouti à une évolution des taux de refacturation, avec une mise en application au 1<sup>er</sup> octobre 2022.

Le GEAI29 bénéficie de 2 aides de l'Etat :

- par l'attribution d'un poste FONJEP dédié aux GE
- par la subvention liée à l'AMI GE

		réalisé 2021	réalisé 2022			réalisé 2021	réalisé 2022		
605	équipement et matériel		312		708	prestations aux adhérents	249 680	308 402	24%
606	petits équipements et fournitures	479	596	24%	756	cotisations adhérents	5 600	5 459	-3%
611	services extérieurs : paie + compta	2 835	2 800		758	produits divers	1	0	
613	locations mobilières	623	383	-39%	772	produits des exercices antérieurs	0	919	
613	locations immobilières	994	891	-10%					
615	maintenance informatique	20	0		761	produits financiers	171	481	
616	assurances	554	752	36%					
618	seminaires et conférences et docume	14	269		791	transfert de charges	243	391	
623	RESAM Communication	800	800						
623	communication et publicité	86	188						
625	frais de déplacement	646	1 085	68%					
625	frais annexes formation	2 062	1 967		740	FONJEP	7 107	7 107	
625	frais de réception	23	185		740	subvention Région	15 000	0	
625	frais bancaires	0	2		740	subvention DIRECCTE/DDETS	0	6 275	
626	frais postaux et télécommunications	307	329			- reprise de fonds dédiés	7 500	0	
628	cotisations	890	1 190	34%					
633	cotisation Formation	5 497	3 884						
641	salaire et charges des permanentes	25 143	29 291	16%					
		8 429	10 136	20%	791	aides à l'emploi PEC et AMEETH	2 934	2 261	
641	salaires et charges mis à dispo	169 942	206 371	21%	791	aide à l'emploi AGEFIPH	2 000	4 364	
		49 373	54 264	10%		IJSS	1 850	2 389	
645	(dont déduction activité partielle)	-927			7 815	reprise de provision	321	3 034	
647	santé au travail	1 540	2 445	59%					
647	brevet et licences	0	0		791	transfert de charges formations	7 542	11 825	
648	prestataire de formation	6 228	8 556	37%					
650	autres charges de gestion courante		524						
654	créances douteuses et pertes	0	250						
672	charges sur exercice antérieur	2 056	424						
656	impôts et taxes	0	0						
681	amortissement	82	499						
681	provision retraite	1 522	1 883						
690	subvention DIRECCTE constatée d'av	0	4 183						
	<b>TOTAL</b>	<b>279 217</b>	<b>334 456</b>			<b>TOTAL</b>	<b>299 949</b>	<b>352 907</b>	
	<b>résultat</b>	<b>20 733</b>	<b>18 451</b>						